

Malagasy Protestant Church in France
Madegassische Protestantische Kirche in Frankreich

Eglise Protestante Malgache en France
Fiangonana Protestanta Malagasy aty Andafy



Siège national

47 rue de Clichy
753119 Paris Cedex 09

Tél. 01 45 96 03 05

Vivre dans l'amour. Une lecture de l'épître aux Romains 13/1-10.

Les devoirs des chrétiens envers l'Etat et les devoirs des chrétiens envers les prochains.

1. La base du vivre ensemble est d'aimer

Les chrétiens de Rome sont d'origines diverses ; juive et grecque. Leur rapport au pouvoir impérial se pose différemment selon les personnes. Les chrétiens d'origine juive, membre de la nation juive, ne sont pas soumis au culte rendu à l'empereur. En revanche, ceux d'origine gréco-romaine sont obligés de participer à ces rites publics, signe de loyauté manifesté par les habitants de la cité. De là surgissent des questions auxquelles l'apôtre Paul répond au chapitre 13 : Quels sont les devoirs des chrétiens envers les autorités civiles distincts de ceux envers Dieu ? Et quels sont les devoirs des chrétiens entre eux ? A ces questions des devoirs, l'apôtre leur parle d'amour. **L'amour envers les autorités, c'est de les soumettre.** Mais où sont les limites de la soumission ? **L'amour envers les chrétiens, c'est d'accueillir les uns les autres.** Mais comment faire ?

Vivre avec l'Etat, c'est vivre en communauté. Vivre entre chrétiens, c'est vivre en communauté. Ce vivre en communauté est un vivre en communion. Le mot de « communion » en français provient du latin, et l'étymologie¹ rappelle que les vocables de « communauté » et de « communion » viennent de l'expression latine « *cum munus* » qui signifie « avec une dette » ; et ce mot qui traduit le mot grec *opheilô* et ses dérivés (*opheilêmata*) et (*opheiletais*) que nous retrouvons dans le « notre Père » en Matthieu 6/12 : « Et remets à nous les dettes (*opheilêmata*) de nous comme aussi nous avons remis au débiteurs (*opheiletais*) de nous » lequel nous traduisons machinalement par « Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés ». Vivre en « communion », c'est donc se reconnaître endettés, débiteurs, les uns envers les autres, et vis-à-vis de Dieu.

Et pour l'apôtre Paul quand il écrit aux Romains au chapitre 13, c'est de cette dette des uns envers les autres qu'il parle, il utilise le terme *ophelio*. Dette de chrétien envers les autorités d'une part (Romains 13/1-7) et de l'autre dette entre chrétiens (Romains 13/8-10). Pour l'apôtre, quand il s'adresse aux Romains, **cette dette a comme objet l'amour**².

¹ Cf. l'essai philosophique consacré à la « communauté » de Roberto Eposito, *Communitas, Origine et destin de la communauté*, Paris, Puf, 2000.

² Avec cet aspect communautaire, l'amour se diversifie et revêt de multiples formes. Dans la Bible, comme dans la vie humaine, il existe quatre formes d'amour. Le grec disposait non pas un seul mais quatre verbes pour désigner les formes très différents d'amour qu'expérimente l'homme selon qu'il procède de la nature (*stergin* : affection, amour parental et filial ; *érân* : passion, amour charnel, de la sensibilité et du désir ; *philein* : amitié, du sentiment affectueux spontané ; *agapan* : alliance, élection libre, du choix de donner -fût ce à un ennemi- plutôt que s'attendre à recevoir). Cf. Lewis C.S., *The Four Loves*, Londres, Collins, 1960. Ce livre n'est pas disponible en français, mais vous pouvez lire le résumé en français à partir de WIKIPEDIA.

2. Aimer par la foi

Cette dette est « d'aimer les uns des autres ». L'apôtre ne l'a pas inventé, mais il fait un raccourci quand il écrit « tu aimeras ton prochain comme toi-même ». Et ce raccourci est source d'angoisse car les chrétiens seuls n'arrivent jamais à aimer parfaitement. Et quand on voit dans cette parole un commandement, une loi à observer, elle devient accablante, désespérante, elle enfonce dans la mauvaise conscience et le sentiment de culpabilité car les chrétiens seuls n'arrivent jamais à aimer pleinement, ils n'arrivent jamais seuls à accomplir la loi.

Pour bien comprendre ces paroles sur l'amour, de même que celles du décalogue. Il faut le lire dans sa version originale « tu aimeras ton prochain comme toi-même, c'est moi le Seigneur » (Lévitique 19/18). **Il faut y voir non pas une loi mais une prophétie.** Elles ne nous disent pas : « voilà ce que tu dois faire, comment tu dois vivre », en nous imposant des exigences impossibles. Elles nous disent plutôt : « **voilà ce que Dieu va opérer en toi, voilà ce qu'il a commencé et qu'il continuera à faire : il te rendra aimant** ».

La loi et l'évangile disent l'une et l'autre la volonté de Dieu, mais se distinguent en ce que la loi ordonne et que l'évangile donne. Le « tu aimeras » doit se conjuguer au futur et non à l'impératif. Il ne s'agit pas d'une obligation écrasante, mais d'une promesse réjouissante.

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même ; c'est moi, le Seigneur » voudrait dire : c'est moi le Seigneur qui te fais aimer ton prochain comme toi-même ; c'est moi le Seigneur qui te donne la force pour que tu puisses aimer ton prochain comme toi-même ; comme moi le Seigneur qui t'aime tu peux aimer ton prochain.

Nos corps et nos esprits, Dieu les transformera en âme. Il fait de nous de nouvelles créatures capables d'aimer parce que justifiés de Dieu nous recevons de lui chaque jour la force et les impulsions qui feront naître et grandir l'amour en nous, qui nous feront avancer vers l'harmonie, la communion et la paix où il veut nous conduire.

Cette parole « tu aimeras » ne nous met pas un lourd fardeau sur nos épaules, elle nous annonce une bonne nouvelle.

Bien que l'apôtre ait omis la parole « c'est moi le Seigneur », elle est là en sourdine, elle est déjà dite en Romains 3/21-31 : c'est Dieu qui justifie ; et à cause de cette justification que nous chrétiens, nous arrivons à aimer sans culpabilité.

Dieu nous aime, alors nous arrivons à aimer les autres. Dieu nous justifie alors nous arrivons à aimer. Grace à Dieu nous devons et nous pouvons vivre en communion avec l'Etat et entre nous-mêmes. Grace à Dieu nous arrivons à payer notre dette : l'amour.

C'est sur cette base que j'é mets quelques piste de proposition afin d'avancer ensemble : communauté dans une même « communion fraternelle » entre les autorités et les chrétiens d'une part (Romains 13/1-7) et entre les chrétiens eux-mêmes (Romains 13/8-10).

La thèse centrale de l'apôtre Paul dans l'épître au Romains se résume comme suit : la justice de Dieu manifestée en Christ. D'après cette affirmation, l'apôtre se proposerait d'amener les uns et les autres à s'accepter mutuellement, à prendre conscience de leur union fondamentale.

Les logiques de la justice de Dieu manifestée en Christ (Romains 3/21-31) sont : « la vie dans la paix » (Romains 5/1-20) développé par le pasteur Seth Rasolondraibe, « la vie avec l'Esprit » (Romains 8/1-7) exposé par le pasteur Gizy Donald, « le culte rendu à Dieu » (Romains 12) analysé par le pasteur Elysée Andriamanindra, et nous lisons aujourd'hui Romains 13 pour comprendre ce qu'est « vivre dans l'amour ».

C'est n'est pas seulement pour des raisons didactiques mais surtout pour des raisons hautement théologiques que l'apôtre Paul parle d'abord de la justification car pour lui, tout découle, **tout dépend de la justification**. Nous avons déjà vu que cette justification, cette grâce est reçue par la foi.

Il importe de rappeler que la foi ne consiste ni en l'adhésion intellectuelle à des doctrines ni en un sentiment du cœur, ni en une décision de la volonté. Par « foi », il faut entendre ce que Dieu fait surgir en un être humain, ce qu'il crée en nous quand il nous rencontre. Elle n'est pas une œuvre, quelque chose que nous donnerions à Dieu, comme on donne sa confiance à quelqu'un et que l'on s'engage à son égard, mais un don que Dieu nous fait, un engagement qu'il contracte envers nous.

La foi s'empare de nous. Il ne dépend pas de nous de croire ; cela nous arrive et s'impose à nous. Beaucoup de pasteur théologien (Karl Barth, Emil Brunner) professe que la foi soit le seul œuvre que Dieu fait sans nous les humains. Le pasteur théologien Paul Tillich disait : « la foi c'est le fait d'être saisi » par Dieu. **L'acte de Dieu, c'est à dire la grâce, provoque la foi, suscite la foi, et la détermine entièrement.**

Par la foi que nous pouvons recevoir la grâce. Par la foi que nous agissons. Par la foi que nous arrivons à aimer. Avant d'écrire aux Romains, -dans un contexte où les chrétiens sont tentés de vivre selon la chair, selon leur propre volonté, d'aimer par leur propre force-, l'apôtre écrit aux Galates au verset 6 du chapitre 5 : « **la foi agit par amour** ». Et ici dans un contexte où les chrétiens d'origine juif et d'origine grec se disputent entre eux, l'apôtre les invite à aimer les uns les autres, mais aimer par la foi : à partir de la foi qu'il faut aimer, d'ailleurs il dit toujours aux Romains, mais encore dans un contexte différent, au chapitre 14 au verset 23 que « **tout ce qui ne vient pas de la foi est péché** »

3. Aimer les autorités

Quand l'apôtre parle aux chrétiens de Rome dans les chapitres 12 à 15, il commence à dire « Je vous exhorte » (Romains 12/1), car la conséquence immédiate de la justification est toujours exhortation adressés aux fidèles. C'est en écoutant cette exhortation que la communion existe. C'est à partir de cette exhortation que constitue aussi la vie chrétienne qui n'est pas une question secondaire à côté de la justification. La vie chrétienne est l'accomplissement par le fidèle de l'Évangile dans toutes les circonstances de son existence. En les fortifiant dans la foi, l'apôtre exhorte les chrétiens dans leur vie temporelle au sein de la cité, « par les compassions de Dieu », « par la miséricorde de Dieu ». Cette exhortation demande aux fidèles d'être objet de la miséricorde de Dieu.

A partir de ce point de départ que nous comprenons que les chrétiens vivent dans le monde, mais à cause de la miséricorde de Dieu, il leur est impossible désormais de lui ressembler, de donner encore à leur vie la figure et le caractère du monde présent.

Le chrétien ne vit pas seulement dans la communauté, mais aussi en dehors d'elle, dans le monde à l'image duquel il ne peut plus se conformer. C'est dans ce monde que la communauté est placée, c'est à ses yeux qu'elle mène une vie manifestement particulière. Tout dépendra du fait qu'elle vive cette vie, en élevant et en faisant valoir sa protestation contre la figure de ce monde, réellement pour lui et non pas contre lui.

La communauté répond et qu'en elle chaque chrétien individuellement répond à la persécution qu'elle subit et qui atteint le chrétien personnellement, non pas par malédiction, comme s'il y avait ici une partie dressé contre un autre, mais par la bénédiction, non pas par la haine mais par l'amour³. C'est ainsi que le Christ Jésus a agi d'abord à l'égard de chaque chrétien, « alors que nous étions encore ennemis » (Romans 5/10). Et c'est de cet événement que le chrétien doit témoigner auprès de ceux qui le rencontrent en ennemis.

Comment pourrait-il aimer ? Le chrétien ne peut aimer que s'il répond à la persécution dont il est l'objet, en devenant plus solidaire des gens du monde, en se réjouissant avec eux, en pleurant avec eux, en étant homme avec eux (Romains 12/15).

Engagé dans cette voie, le chrétien ne rendra pas le mal pour le mal, mais devant tous les hommes, - qu'ils le voient ou non- il prendra la défense du bien selon Dieu. C'est dans cet amour authentique devant Dieu que le chrétien sera une offre de paix vivante, sincère, à tous les hommes.

Mais si les hommes ne l'acceptent pas ? En fait, ils ne l'accepteront pas tous ! Combien l'accepteront ? Le chrétien devra-t-il agir à leur égard comme s'ils représentaient un parti dressé contre un autre parti ? Rendre le mal par le mal ? Rendre la haine par la haine ? Ne leur répondra-t-il pas pour le moins en les laissant tomber, en s'éloignant d'eux définitivement, comme l'image de la colère divine, et en reprenant son propre chemin ? Non, une autre rétribution que celle du mal par le bien n'entre pas en considération pour le chrétien. Répondre la haine par l'amour est le devoir du chrétien. Le chrétien renierait la justification qui lui a été faite s'il prétendait témoigner de la colère et de la vengeance de Dieu au lieu d'attester la grâce de Dieu. Le devoir de la communauté, et par conséquent le devoir de chaque chrétien pris individuellement, chaque chrétien dans son âme, le mot grec *psyché* est bien employé : « que tout homme (*psyché*) soit soumise aux autorités » (verset 1a). Dieu a transformé, nous avons déjà dit, nos corps et nos esprits en âme.

Que toute âme chrétienne répond au mal par le bien, la haine par l'amour, de combattre et de vaincre l'ennemi, l'homme qui n'accepte pas l'offre de paix qui lui est faite, en ne laissant tout simplement pas être un ennemi, en ne lui donnant pas l'occasion, malgré son hostilité, de donner libre cours à ses sentiments au point de redevenir un ennemi. Le chrétien mettra plutôt cet homme hors du combat en le traitant comme un pauvre à secourir au lieu de l'écraser encore. La miséricorde, la compassion ; l'amour. Et tout cela non par faiblesse mais avec puissance, non en vertu de quelque sentiment d'infériorité mais dans une royale supériorité, non pas pour céder au mal mais pour lui offrir ainsi une authentique résistance et pour remporter la victoire décisive, qui prouvera que lui, le chrétien n'est pas vaincu par le mal, mais qu'il est au contraire, en mesure de surmonter le mal par le bien, la haine par l'amour.

De même que Dieu a fondé la communauté chrétienne dans le monde en lui donnant la mission de surmonter le mal par le bien, la haine par l'amour, -c'est-à-dire uniquement par le pouvoir et le droit de son amour, de sa vie procédant de la miséricorde de Dieu, qui constitue une offre de paix à tous les hommes-, de même, Dieu a établi dans le monde un ordre dont l'existence et les décisions sont le signe devant tous les hommes que Dieu tient le monde par les autorités, par les structures éthiques du bien et du mal, par le structure politique pour maintenir la création hors du chaos. Et que les chrétiens eux-mêmes doivent se plier et se soumettre aux autorités par motif de conscience, et donc librement et spontanément, parce que leur « culte raisonnable » a aussi cette forme, la forme du service politique (versets 1-5).

³ Sur la haine et l'amour. Cf., Causse Jean-Daniel, *La haine et l'amour de Dieu*, Genève, Labor et Fides, 1999.

Les puissances, *exousia* en grec, dont il est question constituent ce que nous appelons le pouvoir de l'Etat. Nos versions habituelles, qui parlent d'« autorités », ont donné lieu à bien des confusions, parce qu'elles font penser trop unilatéralement au pouvoir exécutif du gouvernement et trop peu à la participation active des gouvernés, inévitable d'une manière ou d'une autre. Le terme utilisé ici, *exousia*, est le même que dans Matthieu 28/18 : « Tout pouvoir (*exousia*) m'a été donné dans le ciel et sur la terre ». Nous pouvons dès lors en conclure que l'apôtre n'a pas voulu parler d'un pouvoir indépendant du pouvoir du Christ Jésus. Mais le Christ Jésus lui-même qui dit à l'Etat, représenté par Pilate « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi, s'il ne t'était donné d'en haut » (Jean 19/11). En fait l'Etat vient de Dieu.

Aucun mot ne permet de supposer que, dans ce propos, l'apôtre cesserait tout à coup d'exhorter « selon la justification de Dieu », qu'il ne s'adressait plus aux chrétiens en tant que tels, pour en parler à leur obéissance au Christ Jésus. Du fait que le Christ Jésus est la tête de la communauté chrétienne, il est aussi, selon Colossiens 1/16, celui par qui et pour qui tout est créé : les « trônes, dignités, dominations et autorités ».

Mais selon le Christ Jésus lui-même, tout pouvoir vient de Dieu. Ceci vaut également pour le pouvoir de l'Etat ; et en empruntant l'expression de Karl Barth, mais en la modifiant nous disons : « L'Etat ne fait pas partie de l'Eglise, mais avec l'Eglise, il fait partie du royaume de Dieu »⁴. C'est pourquoi chacun dans la communauté doit se plier et se soumettre au pouvoir politique (verset 1). Il s'agit de simple subordination et non de soumission aveugle, notion qui n'existe absolument pas dans la Bible.

Là où le pouvoir de l'Etat existe, il est institué par Dieu, comme un juste pouvoir et non sous forme dégénérée qu'il revêt lorsqu'il se mue en son contraire, en révolution ou en anarchie, de sorte que celui qui voudrait lui échapper ou s'opposer à lui résisterait à l'ordre que Dieu lui-même a établi (verset 2).

Les magistrats (*archon*), les gens qui gouvernent au nom et avec les pleins pouvoirs de l'autorité institué par Dieu ne sauraient provoquer la crainte chez les chrétiens qui font le bien (la bonne œuvre), ni apparaître comme des étrangers vis-à-vis desquels il conviendrait de garder ses distances. Ces magistrats ne sont redoutables que pour les méchants, c'est-à-dire pour ceux auxquels les chrétiens ont apparemment transmis sans succès jusqu'ici leur offre de paix. Le fait qu'il existe un pouvoir politique est une digue élevée contre eux, qui les avertit et qui les corrige de leur mauvaise voie.

⁴ Karl Barth, *Petit commentaire de l'épître aux Romains*, Genève, Labor et Fides, 1956, p. 148.

Pour la corrélation entre Etat et Eglise, cf. aussi :

Luther Martin, « De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit (1523) », *Œuvres IV*, Genève, Labor et Fides, 1960, p. 9-50

Luther Martin, « Exhortations à la paix à propos des douze articles de la paysannerie souabe (1525) », *Œuvres IV*, Genève, Labor et Fides, 1960, p. 145-170.

Müntzer Thomas, *Ecrits théologiques et politiques*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.

Et aussi nos contemporains :

Bonhoeffer Dietrich, *Resistance et Soumission, Lettres et notes de captivité*, Genève, Labor et Fides, 1973¹, 2006².

Ansaldi Jean, *Ethique et sanctification*, Le champ éthique n° 9, Genève, Labor et Fides, 1983.

Gounelle André, *Dans la cité. Réflexions d'un croyant*, Paris, Van Dieren, 2003.

Le chrétien, lui, qui fait le bien, qui porte le message de la victoire du bien, n'a certainement rien à craindre de ce pouvoir et des gens qui le représentent ; il n'a pas à garder ses distances vis-à-vis d'eux, mais il reconnaîtra bien plutôt avec gratitude que leur fonction est l'accomplissement d'un service. Le chrétien ne devrait craindre l'Etat prendre ses distances vis-à-vis de lui que s'il ne conformait à la figure de ce monde et faisait ainsi lui-même le mal (versets 3-4). Car les magistrats possèdent effectivement un pouvoir ; il porte l'épée et ne la porte pas en vain ni en apparence seulement, et là où il est institué par Dieu, il ne la porte pas à bien plaire, mais contre les méchants ; il est donc bien propre à susciter la crainte. Ce dont il doit témoigner n'est ni plus ni moins que la vengeance pour la colère de Dieu sur celui qui fait le mal (verset 4).

Mais parce que le chrétien est constamment soutenu et gardé par la grâce de Dieu, il peut et doit se plier et se subordonner sans crainte, par motif de « conscience » : reconnaissant Dieu et sa souveraineté, le chrétien sait que Dieu veut aussi être loué par l'existence et le maintien du pouvoir politique et que les représentants de ce pouvoir sont aussi des serviteurs de Dieu, des diacres, *diakonos* est le terme grec dans le texte, -qu'ils soient croyants ou non-, parce que le royaume de Dieu et sa vertu sanctifiante possèdent aussi cette forme en dehors de la communauté (verset 5). L'attitude d'« être soumis » est à conjuguer avec un motif de « conscience » pour faire le bien et s'écarter du mal, c'est-à-dire sans aller à l'encontre de sa propre volonté. Une telle soumission est en outre subordonnée à un ordre supérieur qui est l'amour de l'autre, non pas du prochain mais de l'autre (*eteron* selon le texte grec).

Or se plier et se subordonner signifie faire activement tout ce qui est nécessaire à la vie de l'Etat : payer l'impôt, lui rendre la crainte et l'honneur qui lui reviennent (verset 6-7). Se plier et se subordonner, signifie donc prendre de ses responsabilités dans ce domaine, sous forme de décisions pratiques ; cela signifie se tenir à l'intérieur et non à l'extérieur. Les chrétiens sont ici sous l'ordre de Dieu, comme ils le sont dans la communauté. Les chrétiens doivent être aux deux endroits, comme des gens offerts en sacrifice à Dieu, puisqu'ils sont soutenus et portés par la grâce de Dieu.

Cette prédiction de Paul a été parfois utilisée pour justifier des régimes tyranniques ou totalitaires, mais elle a aussi été interprétée comme une limite interne posée aux autorités qui doivent œuvrer pour le bien et comme une limite externe posée par les chrétiens porteurs d'un témoignage d'amour.

L'enjeu est de savoir comment concilier obéissance à Dieu et soumission aux autorités. La soumission n'est pas à confondre avec l'esclavage. Il est nécessaire de poser théologiquement la question de la vocation des autorités publiques dans le fonctionnement des sociétés, indépendamment de toute éthique chrétienne. Une tension existe entre l'obéissance à Dieu et la soumission à l'Etat. Elle doit être portée, selon le dessein de la compassion divine (Romains 12/1-2) dans la foi en Christ qu'il faut « revêtir » (Romains 13/14). Comment articuler liberté et soumission. Cette tension est constitutive de toute attitude responsable.

4. Aimer les prochains

Les chrétiens ont de dette envers les autorités (l'autre) mais ils en ont aussi envers leurs prochains. L'apôtre affirme que la somme de tout ce que les chrétiens doivent au monde, c'est s'aimer les uns les autres (verset 8). Cet amour tire sa raison d'être et sa force de la défense de la cause de la communauté qui est la cause de son Seigneur et, par conséquent, la cause dont dépend le salut du monde entier.

Tout dépend du fait que cette défense commune devienne et demeure événement, dans le cadre des devoirs des chrétiens vis-à-vis du monde, c'est-à-dire lorsque les chrétiens sont appelés à aimer, à partager la joie et la peine des autres, à intervenir pour le bien en toute circonstance, à participer au pouvoir de l'Etat.

Tout dépend du fait que l'Eglise soit et demeure Eglise en tout cela. Or elle l'est et le demeure dans la mesure où l'amour parmi les chrétiens est une réalité vivante qui les remplit tout entiers, avec toutes les joies et les peines qu'il cause, avec tout son caractère de passion elle-même dénuée de passion.

C'est dans cet amour que s'édifie l'Eglise. C'est par lui qu'elle accomplit ce qu'elle doit au monde. C'est en le pratiquant qu'elle exécute la loi et tous les commandements ; car elle vit ainsi en imitant Christ qui a une fois pour toutes accompli la loi.

Par cet amour, elle manifeste sa foi, comme aussi chaque chrétien au milieu d'elle. Aimer avec cette suprême objectivité, c'est donner au prochain, à chaque prochain, ce qu'on lui doit ; et à ce moment on ne lui fera certainement aucun tort, mais seulement du bien.

Cette prédication de Paul pose deux remarques.

1. Comment s'accorde la formule : « Aime ton prochain (ton semblable) comme toi-même » si l'un me touche de plus près que l'autre (dans le devoir de la bienveillance) ? Je suis donc obligé à une plus grande bienveillance envers l'un qu'envers l'autre ; et, comme je suis continuellement plus près de moi-même (même au point de vue du devoir) que tout autre, je ne puis dire, à ce qu'il semble, sans me contredire, que je dois aimer chaque homme comme moi-même ; car la mesure de l'amour de soi ne laisserait aucune différence dans le degré.

Nous voyons tout de suite qu'il ne s'agit pas ici seulement de cette bienveillance qui se borne au « désir » de voir les autres heureux et qui n'est proprement que la satisfaction que nous cause le bonheur d'autrui, sans même que nous ayons besoin d'y contribuer (chacun pour soi, Dieu pour tous), mais de cette bienveillance active et pratique, qui consiste à se proposer pour but le bonheur d'autrui (ce qu'on appelle la bienfaisance). En effet, dans le désir, je puis vouloir également du bien à tous ; mais dans l'action, sans violer l'universalité de la maxime, le degré peut être fort différent, suivant la différence des personnes aimées (dont l'une me touche de plus près que l'autre).

2. Comment faire lien entre le commandement d'amour et de l'égalité. Aucun auteur néotestamentaire n'a interprété l'amour comme obligation de forger l'égalité de manière aussi évidente. Cependant, le commandement d'amour n'est pas limité à la communauté chrétienne. C'est d'autant plus remarquable que, généralement, soit l'amour gagne en égalité et perd en universalité, comme c'est le cas de Romains 13/8-10 ; soit il gagne en universalité, mais perd alors en égalité (Romains 13/1-7). Nous voyons que la relation équilibrée de l'amour et d'égalité dans Romains 13/1-10 est possible par une nouvelle combinaison de deux valeurs fondamentales du christianisme primitif : celles de l'amour du prochain et de l'humilité, entendue comme un renoncement à son statut et un changement de position sociale.

Pasteur Randranto Rakotoarimanana

Bibliographie

- Ansaldi Jean, *Ethique et sanctification*, Le champ éthique n° 9, Genève, Labor et Fides, 1983.
- Barth Karl, *Communauté chrétienne et communauté civile*, Genève, Roulet, 1947.
- Barth Karl, *Petit commentaire de l'Épître aux Romains*, Genève, Labor et Fides, 1956
- Causse Jean-Daniel, *La haine et l'amour de Dieu*, Genève, Labor et Fides, 1999.
- Eposito Riberto, *Communitas, Origine et destin de la communauté*, Paris, Puf, 2000.
- Gounelle André, *Dans la cité. Réflexions d'un croyant*, Paris, Van Dieren, 2003.
- Bonhoeffer Dietrich, *Resistance et Soumission, Lettres et notes de captivité*, Genève, Labor et Fides, 1973¹, 2006².
- Bonhoeffer Dietrich, *De la vie communautaire et le livre de prières de la Bible*, Genève, Labor et Fides, 2007.
- Lewis C.S., *The Four Loves*, Londres, Collins, 1960.
- Luther Martin, « De l'autorité temporelle et des limites de l'obéissance qu'on lui doit (1523) », *Œuvres IV*, Genève, Labor et Fides, 1960, p. 9-50
- Luther Martin, « Exhortations à la paix à propos des douze articles de la paysannerie souabe (1525) », *Œuvres IV*, Genève, Labor et Fides, 1960, p. 145-170.
- Luther Martin, « Sommaire. L'apôtre enseigne comment les inférieurs doivent obéir aux supérieurs en les assistant et en les aimant (1) », Commentaire de l'Épître aux Romains (texte de l'Épître et gloses- scolies) (1516), *Œuvres XI*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 174-178.
- Luther Martin, Commentaire de l'Épître aux Romains (texte de l'Épître et gloses- scolies) (1516), *Œuvres XII*, Genève, Labor et Fides, 1986, p. 245-255.
- Müntzer Thomas, *Ecrits théologiques et politiques*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1982.